

Pour diffusion immédiate

COMMUNIQUÉ

DES MEMBRES DE L'AJEFNB SE DISTINGUENT

Le 19 mai 2021 - Maître Michel Doucet, c.r., et Maître Donald Poirier obtiendront le statut de professeur émérite. L'association des juristes d'expression française du Nouveau-Brunswick inc. (« AJEFNB ») désire féliciter l'un de ses membres honoraires, M^e Michel Doucet, c.r., qui recevra le statut de professeur émérite de l'Université de Moncton lors des cérémonies de collation des grades qui auront lieu au mois de mai de façon virtuelle. Le statut de professeur émérite est décerné par l'Université de Moncton aux professeurs à la retraite dont les dossiers démontrent l'excellence en enseignement et en recherche ainsi qu'en services à la collectivité, la création ou le développement.

La contribution de M^e Doucet à la reconnaissance et à l'avancement des droits linguistiques pour les francophones du Canada, et plus particulièrement pour ceux du Nouveau-Brunswick, est incommensurable. En effet, on ne compte plus les avancées en matière de droits linguistiques dans lesquels M^e Doucet a été impliqué.

Au cours de sa carrière, M^e Doucet aura non seulement brillé devant les tribunaux à titre d'avocat, mais également à titre de professeur à la Faculté de droit de l'Université de Moncton. De 1983 à 2017, bon nombre de nos membres ont d'ailleurs su profiter de l'expertise du professeur Doucet, lui qui enseigné plusieurs cours à la Faculté de droit, dont notamment les suivants : droits linguistiques, droit législatif, obligations contractuelles, procédure civile, enrichissement sans cause, sûretés immobilières et droit comparé. Au cours de ces années, le professeur Doucet, un auteur prolifique, a publié plus d'une vingtaine de chapitres de livres, une cinquantaine d'articles et plusieurs livres. De 1995 à 2000, il a également été le doyen de la Faculté.

En ce qui a trait à son engagement social et ses services à la collectivité, M^e Doucet est toujours demeuré très engagé envers la société acadienne et francophone du Nouveau-Brunswick, notamment au sein de la SANB et de l'AJEFNB. D'ailleurs, l'AJEFNB doit son existence à M^e Doucet. En effet, en 1987, alors qu'il était président de la SAANB, M^e Doucet a rédigé le document intitulé *Proposition pour la création d'une association des juristes Acadiens*, qui fût présenté à l'époque aux avocates et aux avocats francophones de la province, et qui a par la suite mené à la création de notre association. Félicitations professeur Doucet pour cet honneur bien mérité !





Par la même occasion, l'AJEFNB désire également féliciter le professeur Donald Poirier, qui recevra aussi le statut de professeur émérite de la part de l'Université de Moncton lors de la collation des grades en mai. M^e Poirier a été professeur à la Faculté de droit de l'Université de Moncton de 1978 à 2007.

Tout au long de sa brillante carrière, M^e Poirier a activement contribué à l'avancement et au développement de la common law en français. Au dire de plusieurs, M^e Poirier est d'ailleurs considéré comme étant le père de la common law en français. Il a rédigé et publié plusieurs articles et ouvrages de doctrine en français. En effet, pour n'en nommer que quelques-uns, mentionnons qu'il est l'auteur de l'ouvrage *Introduction générale à la common law* et le coauteur du dictionnaire *La common law de A à Z*, deux ouvrages incontournables pour les juristes francophones.

Possédant de vastes connaissances dans plusieurs domaines de droit, le professeur Poirier a enseigné plusieurs cours à la Faculté de droit de l'Université de Moncton, dont les suivants : responsabilités délictuelles, droit de la famille, droit et pauvreté, sûretés immobilières, philosophie et sociologie du droit, introduction au droit et à la recherche juridique, droit et éthique, modes de résolution de conflits ainsi que droit social appliqué aux personnes âgées.

Par l'entremise de ses travaux de recherche et de son engagement social, il va sans dire que le professeur Poirier aura été un ardent défenseur des minorités et des personnes vulnérables, notamment sur le statut des femmes, des enfants, des personnes malades, des personnes âgées et des homosexuels. En raison de son travail exemplaire et de son engagement social, l'AJEFNB lui a d'ailleurs décerné le prix de juriste de l'année en 1997. Félicitations professeur Poirier pour cet honneur bien mérité !

Le 19 mai 2021 – Maître Basile Chiasson, c.r., devient le rédacteur en chef du Bulletin des avocats. L'AJEFNB désire féliciter l'un de ses membres, M^e Basile Chiasson, c.r., qui agira désormais à titre de rédacteur en chef du *Bulletin des avocats*. Pendant de nombreuses années avant sa nomination, M^e Chiasson était également le président du comité des contributions d'articles pour la publication.

Le *Bulletin des avocats* est publié trimestriellement par l'Association du Barreau canadien – Division du Nouveau-Brunswick à l'ensemble de ses membres et comprend des textes de doctrine, le message du président, des notes de cas et des sommaires de décisions, des avis de pratique, les faits saillants de la législation ainsi que des articles de fonds.



AJEFNB
18, avenue Antonine-Maillet
Pavillon Adrien-J.-Cormier
Université de Moncton
Moncton, N.-B., E1A 3E9
506-853-4151
association@ajefnb.nb.ca

Étant un auteur prolifique et renommé dont la réputation n'est plus à faire, nous sommes persuadés que M^e Chiasson va relever avec brio ses nouvelles fonctions de rédacteur en chef. Sans contredit, M^e Chiasson était la personne toute désignée pour assumer ce poste. En effet, son expertise en tant qu'auteur dans le domaine juridique et sa rigueur intellectuelle seront certainement des atouts qui lui permettront de continuer à rendre le *Bulletin des avocats* un outil indispensable et prisé de tous les avocats et toutes les avocates du Nouveau-Brunswick. Félicitations M^e Chiasson pour cette nomination bien méritée !

